

*Pascal Maeder, Milena Chimienti, Viviane Cretton, Christian Maggiori, Isabelle Probst et Stéphane Rullac (dir.)*

## **➤ Innovation et intervention sociales**

*Impacts, méthodes et mises en œuvre dans les domaines de la santé et de l'action sociale*

Questions sociales



## **Capsule 4 : Une formation de base à la vie affective et sexuelle pour et en partenariat avec des personnes en situation de handicap**

Maria Begoña Gonzalez Garcia

Le 15 avril 2014, la Suisse a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Elle s'engage à éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap, à protéger celles-ci contre les discriminations et à promouvoir leur inclusion et leur égalité au sein de la société civile. L'article 24 de la Convention reconnaît le droit des personnes handicapées à un système éducatif qui offre tout au long de la vie des possibilités d'éducation ainsi qu'à une pédagogie adaptée aux personnes handicapées.

Eben-Hézer, une institution à Lausanne qui accueille des personnes adultes vivant avec une déficience intellectuelle, a pris l'initiative de leur proposer un partenariat dans la construction et l'animation d'une formation de base à la vie affective et sexuelle destinée à leurs pairs. Quatre personnes se sont engagées activement dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de cinq ateliers de formation d'une demi-journée. Suivant les principes de l'andragogie, la formation vise l'acquisition de compétences applicables dans des situations réelles et propose ainsi une pédagogie adaptée à leurs spécificités. Il s'agissait d'éviter une mémorisation de contenu au profit d'une mise en relation des objectifs de formation avec leurs expériences spécifiques.

Après un premier temps dédié à la création du groupe et aux modalités de fonctionnement, la thématique de la formation s'est construite sur la base de l'expression de leurs expériences et de leurs aspirations. L'expérience propre de chaque pair formateur-trice a été prise en considération et a constitué une ressource et un bagage importants. Elle a ensuite été enrichie avec le recensement des thèmes recueillis dans les groupes de parole des pairs. Les recommandations d'une organisation experte en matière de santé sexuelle dans le contexte des institutions spécialisées ont été également consultées.

Les pairs formateur-trice-s ont choisi les outils pédagogiques pour illustrer les séances de formation tels que polycopies, objets, vidéos, etc. Ainsi, chacun-e a pu utiliser celui qui lui convenait. L'environnement du travail a été adapté par une flexibilité du temps de

séances en fonction de la fatigabilité des personnes. Un rythme plus lent a permis la compréhension, une réflexion et le bien-être de chacun·e.

Une planification pédagogique pour chaque atelier, écrite en langage FALC (facile à lire et à comprendre) a facilité la coanimation. Bien que chaque pair formateur·trice a coanimé l'atelier de son choix et a ainsi pu être à l'aise avec le contenu, quelques craintes ont émergées par rapport à la gestion du groupe d'apprenant·e·s. Ils ou elles ont identifié deux difficultés principales : faire face à l'éventuel questionnement du groupe et gérer les divergences d'opinions. La formatrice professionnelle s'est portée garante d'un soutien concernant leurs inquiétudes. Elle a été attentive au bien-être de l'ensemble du groupe pendant les séances en guidant, selon les besoins, les interventions. L'autonomie dans la coanimation a été l'élément le plus difficile à acquérir.

Les pairs formateur·trice·s ont exprimé une grande satisfaction pour l'ensemble de ce projet. Concernant l'animation des séances, les quatre personnes ont trouvé leur rôle captivant, deux d'entre elles voudraient se professionnaliser davantage dans l'animation de groupes de formation. Leur participation a amené une réelle plus-value. Ils et elles ont été en mesure de communiquer des réalités complexes avec des mots simples, ce qui a facilité la compréhension des apprenant·e·s.

La formation a eu un impact très positif pour les apprenant·e·s. Il s'est manifesté par une grande participation des personnes lors des ateliers et par des retours positifs lors de l'évaluation. Ils ou elles ont signalé apprécier les interventions de leurs pairs : « Entre pairs, on se comprend. » Certaines personnes ont rapporté avoir modifié leurs comportements à la suite des séances. Il n'existe actuellement en Suisse aucune formation professionnelle dans l'animation de sessions de formation pour les personnes vivant avec des incapacités intellectuelles. C'est une situation insatisfaisante.

Ce dispositif place les personnes en situation de handicap au centre de leur formation. Par leur participation, elles montrent leur capacité d'engagement et l'expertise de leurs besoins. La pratique du partenariat en formation permet d'obtenir de meilleurs résultats. Elle contribue à modifier les représentations sociales sur le handicap mental. Elle permet aux personnes de passer d'un rôle d'objet d'attention et de soins à une possibilité d'agir en tant que sujet à part entière, de leur permettre une émancipation. Elle contribue à promouvoir leur inclusion et leur égalité au sein de la société.

### **Références bibliographiques**

Assemblée générale de l'ONU. 2006. *Convention de l'ONU relative aux droits de personnes handicapées*. Genève : ONU.

Sexualité et Handicaps Pluriels (SEHP). 2012. *Guide de bonnes pratiques dans le contexte des institutions spécialisées*. Genève : SEHP.

**»** *L'innovation a longtemps été rattachée à la technologie uniquement. Ce livre collectif décrit le développement de l'innovation sociale dans le champ du social et de la santé, principalement en Suisse romande, en discutant les différentes manières de conceptualiser et comprendre cette innovation. Cet ouvrage vise à rendre visibles des initiatives mises en œuvre dans des contextes aussi divers que l'insertion socioprofessionnelle, le sans-abrisme, les soins palliatifs, la psychiatrie ou encore la protection de l'enfance. Il se destine à toutes les personnes qui souhaitent comprendre ce qu'est l'innovation sociale, certaines de ses méthodologies et outils, ainsi que les obstacles auxquels elle peut être confrontée et quelques-uns de ses impacts positifs tels que la cohésion sociale en milieu urbain, l'accompagnement de personnes âgées atteintes de démence ou le soutien à la parentalité dans le contexte de l'addiction.*

Pascal Maeder, responsable de projet scientifique, Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).  
Milena Chimienti, professeure, Haute école de travail social de Genève (HETS-Genève, HES-SO).

Viviane Cretton, professeure, Haute école et École supérieure de travail social de la HES-SO Valais-Wallis (HES-SO).

Christian Maggiori, professeur, Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR, HES-SO).

Isabelle Probst, professeure, Haute école de santé Vaud (HESAV, HES-SO).

Stéphane Rullac, professeur, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL, HES-SO).

ISBN 978-2-88351-120-0



9 782883 511200